

Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR LE CENTRE ASSOCIE AU CEREQ DE BESANÇON

DOSSIER : AP1_ n° 168

Intitulé du projet : "Salon Permanent des Métiers"

Porteur du projet : MIFE90-Cité des Métiers

***Evaluateur du projet : Céreq - Centre associé de Besançon
Sophie Carel***

Région(s) d'expérimentation : Franche-Comté – Département 90

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : Octobre 2009

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

a. Problématique de l'expérimentation Salon Permanent des Métiers

Le projet s'inscrit dans l'axe « Organisation intégrée de coordination des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle ». Cette dynamique partenariale, qui doit découler de cette « organisation intégrée » a pour but d'améliorer les processus d'orientation des collégiens en classe de 4^{ème} et 3^{ème} dans un territoire spécifique : le Territoire de Belfort (90). Il apparaît primordial d'agir au plus tôt sur les mécanismes d'information et les dispositifs de formation notamment dès les premiers choix d'orientation scolaire. A l'heure où l'information est particulièrement abondante grâce notamment aux TIC¹, la connaissance des richesses territoriales en termes de choix professionnels est paradoxalement difficile d'accès.

Cette expérimentation vise le décroisement et augmente l'information sur l'offre à destination des élèves. Il faut donc développer les réflexes au questionnement sur l'orientation afin d'élargir les choix professionnels et afin de donner une meilleure représentation des métiers aux élèves de 3^{ème}, 4^{ème} et dès l'année prochaine aux élèves de 5^{ème}. Cette extension aux élèves de 5^{ème} sera réellement une innovation pour l'expérimentation.

Il est à noter que les collégiens peuvent aborder l'orientation par trois démarches :

- Démarche d'information sur les formations,
- Démarche d'information sur les métiers,
- Meilleure connaissance de soi, de ses intérêts, de ses goûts, de ses performances scolaires.

Ainsi une orientation réussie, c'est la possibilité « d'offrir à tous les individus un cadre leur permettant de développer avec confiance leurs talents, d'élaborer des projets qui les motivent et de s'orienter ainsi tout au long de leur vie, de l'école jusqu'à la retraite »².

Ce projet à destination des jeunes collégiens du Territoire de Belfort a donc pour objectif principal de s'inscrire dans l'éducation à l'orientation par un rapprochement de l'école et de l'entreprise sous un angle d'information sur les métiers, leurs conditions d'exercice et les cursus de formation y conduisant. De plus, sa visée est d'éviter les erreurs d'orientation dues à un manque de guidance, absence de réflexion en amont sur soi et absence de préparation à la connaissance des filières et des métiers, préjugés encore tenaces sur les formations professionnelles retardant les choix. Cette étude fera l'objet d'un suivi longitudinal sur trois ans.

b. Objectifs de l'évaluation

Pour répondre aux objectifs de l'expérimentation, le dispositif d'évaluation s'était assigné les questions évaluatives suivantes :

- Objectif de cohérence externe : L'évaluation doit permettre d'étudier les conditions possibles d'une généralisation puisque celle-ci s'interroge sur l'adéquation du projet avec les autres politiques et projets déjà en place sur le territoire.
- Objectif de cohérence interne : L'évaluation s'interroge sur l'adéquation entre les différentes actions du Salon Permanent des Métiers (SPM), les moyens financiers alloués aux actions et les demandes de financement des partenaires. Aider à l'orientation des collégiens via l'organisation de deux forums est-il suffisant ? Les moyens financiers alloués sont-ils cohérents avec les actions menées ? Le budget des actions est-il sous estimé ou sur estimé ? Le « bénévolat » des professionnels lors des forums doit-il être modifié ?
- Objectif de pertinence du projet : Les objectifs du Salon Permanent des Métiers sont-ils pertinents ? L'expérimentation répond-elle bien à un problème réel ? La volonté d'améliorer l'éducation à l'orientation est-elle pertinente face aux enjeux politiques autour de l'orientation ? Les objectifs du projet s'adaptent-ils à la nouvelle loi sur l'orientation dès la cinquième ? Les collégiens ont-ils grâce au dispositif une meilleure connaissance des formations existantes et du monde professionnel ? Ont-ils une meilleure appréhension des acteurs de l'orientation et de leurs rôles respectifs ? Eventuellement, formulent-ils un ou plusieurs projet(s) professionnel(s) en fin de 3^{ème} ? Les actions proposées sont-elles suffisantes et pertinentes ?
- Objectif d'efficacité : Y-a-t-il adéquation entre les effets propres du projet et ses objectifs initiaux ? Dans quelle mesure les collégiens qui ont bénéficié du dispositif en ont profité ? Y ont-ils adhéré ? L'évaluation doit permettre de mesurer l'efficacité du nouveau dispositif.
- Objectif de gouvernance : Il s'agit d'évaluer la qualité de la coordination entre les partenaires du projet. De quelle(s) manière(s) le projet est-il mis en œuvre et les actions organisées et coordonnées ? Dans quelles

¹ Technologies de l'Information et de la Communication

² Service d'orientation scolaire et professionnelle : <http://www.biop.ccip.fr/etudes-orientation-jeunes-403.htm>

mesures le projet favorise-t-il un rapprochement, une meilleure concertation entre les acteurs de l'orientation (qu'ils soient institutionnels ou professionnels) qui interviennent dans les établissements et ceux de l'extérieur dont l'objectif est de mieux faire connaître le monde professionnel aux jeunes. Quels sont les freins existants à l'issue du projet et les obstacles qui ont pu être levés grâce à ce projet ?

Les questions évaluatives portent à la fois sur les objectifs de l'expérimentation mais également sur les actions mises en place. La question des impacts du plan d'actions sur l'orientation des jeunes collégien(ne)s en classe de 3^{ème} et 4^{ème} avait été envisagé initialement. Le recours aux méthodes classiques qualitatives et/ou quantitatives, avait été affiché par l'évaluateur, avec l'espoir de mettre en place des méthodes quantitatives permettant un tirage aléatoire et la constitution d'un groupe cible (bénéficiant du dispositif) et d'un contrefactuel. La méthode quantitative n'est finalement pas applicable. En effet, sur cette expérimentation « Salon Permanent des Métiers », il était prévu la création d'un groupe cible de trois collèves du Territoire de Belfort, choisis par le Céreq parmi ceux qui se porteraient volontaires et un groupe de contrôle constitué de trois collèves du Pays de l'Aire Urbaine de Belfort, Montbéliard, Héricourt et Delle. Or les trois collèves cibles ont été désignés par l'Inspecteur d'Académie et la constitution du contrefactuel n'a pas pu être réalisée par manque d'adhésion des collèves. L'analyse quantitative avec un groupe test et un groupe de contrôle aurait permis d'extraire les effets propres du SPM. Les nombreuses actions d'aide à l'orientation menées régulièrement au sein de tous les collèves ne facilitent pas l'évaluation.

En revanche, la méthode qualitative permet la mise en évidence du jeu des acteurs, la fréquence et la densité des relations des partenaires du projet mais également des changements de représentation, des évolutions de relations...

Ces évaluations quantitatives et qualitatives conjointes avaient pour but de mesurer les effets propres de l'expérimentation tant sur le plan quantitatif que qualitatif afin d'analyser les résultats par rapport aux objectifs affichés par le projet et d'identifier les impacts potentiels attendus et non attendus.

A ce jour, les objectifs de l'évaluation se sont réduits à l'évaluation du programme dans lequel l'expérimentation s'est inscrite, c'est-à-dire « Organisation intégrée de coordination des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle ». Ainsi, nous ne pouvons pas apporter de réponses à certaines questions évaluatives liées à la pertinence et l'efficacité du projet.

c. Méthode de l'évaluation

Le protocole d'évaluation mis en place et appliqué entre le 30 juin 2010 et le 31 décembre 2010 est le suivant :

Le même protocole d'enquêtes que l'année précédente est proposé aux élèves de 4^{ème} et 3^{ème} des trois collèves cibles. Le comité de coordination a retenu pour cette année une passation des questionnaires lors des forums (contrairement à l'année dernière où il avait été convenu avec les principaux des trois collèves cibles, que les questionnaires soient distribués lors de la semaine suivant les forums.)

Un questionnaire a donc été distribué sur le premier forum auquel les collégiens ont participé, sur la thématique de la mixité des métiers, qui s'est tenu le mardi 14 décembre 2010 de 8h30 à 16h30 à la salle des fêtes de Belfort.

Le dispositif qualitatif a une visée plus large que le dispositif quantitatif. Il s'intéresse à la vision des acteurs, partenaires, bénéficiaires du dispositif et à leur coordination.

- Des entretiens approfondis sont menés avec les différents partenaires institutionnels et professionnels impliqués dans le projet (analyse de la coordination des acteurs mobilisés, de son évolution, des implications de chacun, des blocages, de la valeur ajoutée du projet, des conditions de pérennisation et de généralisation du dispositif).
- Pour des raisons d'ordre pratique, une grille de questions a été transmise par mail aux professionnels présents sur les forums pour connaître leur réaction face à l'organisation générale des forums et face à ce public cible.
- Le protocole est complété par une présence régulière, à but d'observation, aux réunions avec les porteurs et acteurs du projet (dits « comités de coordination » par l'expérimentateur ; sur ce point, nous pouvons déplorer le manque de participation des collèves, l'absence de professionnels et du coordinateur régional référent du fonds jeunes).

2. Etat d'avancement et premiers enseignements

A ce jour, étant données les difficultés rencontrées dans l'évaluation des impacts des actions du projet (précisées dans le compte-rendu d'exécution), les objectifs de l'évaluation se sont réduits à l'évaluation du programme dans lequel l'expérimentation s'est inscrite, c'est-à-dire « Organisation intégrée de coordination des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle ». L'évaluateur poursuivra néanmoins ses enquêtes lors des forums afin d'identifier, à minima, les effets de ces actions. Le centre associé au Céreq de Besançon évaluera, si elles ont lieu, les actions à destination des parents et les rencontres élèves-professionnels.

Entre juin 2010 et décembre 2010, l'évaluation des actions sur les bénéficiaires (collégiens) a porté sur le seul dispositif proposé, soit le forum « filles, garçons, quels métiers ? », qui s'est tenu le mardi 14 décembre 2010 de 8h30 à 16h30 à la salle des fêtes de Belfort. L'absence de visites en entreprises et d'autres actions à destination des parents, pourtant prévues par l'expérimentateur n'ont toujours pas eu lieu donc ne peuvent être évaluées...

Pour évaluer ce projet, nous continuons de nous baser sur les cinq grands objectifs que l'expérimentateur a cités dans sa réponse à l'appel à projets. Ils restent pour nous ces cinq modalités à évaluer :

1. Etendre la mobilisation du monde professionnel c'est-à-dire atteindre un nombre suffisant de professionnels témoins de leurs expériences, capables de montrer la diversité et la richesse de leurs métiers et répondre à toutes les questions des collégiens. Ce point a été réalisé par la structure porteuse qui, de par son réseau déjà existant, a entrepris un travail préalable avec les entreprises et les représentants des branches professionnelles pour qu'ils soient présents lors des forums, de manière bénévole. Cependant rappelons, qu'ils ne sont pas associés aux comités de pilotage alors que leurs avis ou témoignages pourraient se révéler précieux dans l'amélioration du dispositif.
2. Favoriser les échanges enseignants - entreprises. Ce point avait déjà fait l'objet l'année dernière d'une alerte du Céreq, en juillet 2010, puisqu'il n'était pas du tout couvert par l'expérimentation. Le porteur de projet, en réponse, a décidé de réintégrer dans sa programmation 2010-2011, des visites d'entreprises. Au 31/12/2010, aucune n'a été organisée...
3. Intégrer l'information sur les parcours de formation en lien avec la connaissance des métiers, par la coordination avec des conseillers d'orientation-psychologue (COP) du CIO qui rendent possible les allers et retours des élèves dans ces deux champs. Il y a bien des COP dans les collèges mais nous ne pouvons évaluer leurs actions car les collèges sont réticents à nous donner ces informations. Le CIO de Belfort est présent aux forums mais relativement en retrait. En effet, un travail en amont entre les professionnels présents aux forums et le CIO permettrait une meilleure information sur les diplômes préparant aux métiers.
4. Développer des approches spécifiques pour des entrées différentes dans le processus. Cet objectif est finalement la seule véritable action du SPM par le biais de la simple organisation de forums, puisque les visites d'entreprises ne semblent plus à l'ordre du jour...
5. Accueillir les parents. Une information communiquée à l'ensemble des parents d'élèves devrait les inviter à venir rencontrer, avec leurs enfants, les professionnels présents lors des journées ainsi que les COP et les enseignants. Absent de la programmation annuelle de l'année dernière, ce point pourrait voir le jour cette année. En effet, le comité de coordination a validé la mise en place d'un temps de rencontres et d'échanges (café-débats, forum, conférence...) sur les questions en lien avec le monde du travail, le marché de l'emploi, les formations, les métiers etc... destiné aux élèves et à leurs parents. Sa forme précise, son contenu et son intitulé restent à définir précisément.

Les établissements présents aux comités de coordination demandent une offre adaptée aux classes de 5^{ème}. Les professionnels que nous avons interrogés ne sont pas convaincus de cet intérêt. Néanmoins, la création d'un nouveau dispositif à destination des élèves de 5^{ème} peut présenter une réelle opportunité d'innovation sociale, dont l'expérimentateur doit se saisir pour respecter la philosophie des projets lancés par le Haut Commissaire à la Jeunesse et offrir aux établissements une programmation adaptée.

Sur la seule action menée par la MIFE90-Cité des Métiers entre le 30 juin et le 31 décembre 2010 (forum sur la mixité des métiers le 14 décembre 2010), le Céreq pointe les points de vigilance suivants :

- Etendre le comité de coordination,

- Mettre en place un comité de pilotage,
- Créer une nouvelle dynamique partenariale,
- Renouveler l'offre chaque année pour éviter l'écueil de cette année : les mêmes collégiens ont participé au même forum en 4^{ème} et en 3^{ème} ...
- Mobiliser davantage d'encadrants lorsque les flux de collégiens sur les forums sont importants afin d'obtenir un encadrement suffisant. Cette mobilisation devrait reposer sur une meilleure coordination de la MIFE 90-Cité des métiers avec les accompagnateurs des collèges présents sur le site.

D'une façon générale, l'équipe évaluatrice continue de relever, en comparaison avec d'autres évaluations qu'elle mène, une différence de taille qui peut expliquer certaines lacunes ou difficultés. Le projet "Salon Permanent des Métiers" n'a pas de chef de projet dédié, détaché de toutes autres fonctions, avec un rôle clair et une connaissance précise des objectifs de l'expérimentation. La multiplication interne à la MIFE90-Cité des Métiers des échelles d'intervention sur le projet (responsable de structure, coordinateur du projet, animateur de projet) rend peu lisible le rôle de chacun pour l'évaluateur et semble source d'une mauvaise circulation de l'information en interne à la structure. D'une manière générale, l'évaluateur a des difficultés à réunir les informations nécessaires pour mener à bien l'évaluation, côté structure porteuse du projet comme côté établissements.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Frédéric Wacheux, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1_n° 168, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : Le 4 février 2011

Signature :

Le Directeur du Céreq



Frédéric WACHEUX